



Marseille le 12 avril 2023

DSDEN des Bouches du Rhône
A l'attention de Monsieur le Directeur
académique
28 Bd Charles Nédelec
13231 Marseille cédex 1

Objet : consigne syndicale de non accueil des élèves au-delà de 2 jours de non remplacement

Monsieur le Directeur académique,

Le SE-UNSA vous a alerté à plusieurs reprises sur les difficultés liées au manque de remplaçants dans notre département.

Après les années Covid extrêmement compliquées pour le remplacement, la situation reste en tension compte tenu du nombre important de collègues absents non remplacés.

L'article L133-1 du Code de l'Education (issu de l'article 2 de la Loi n°2008-790 du 20 août 2008) précise que « *Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes. Il bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Il en est de même en cas de grève, dans les conditions prévues aux articles L. 133-3 à L. 133-12.* »

Je porte à votre connaissance les consignes syndicales que nous avons déjà adressé à votre prédécesseur et que le SE-UNSA demande aux collègues de suivre, face à la désorganisation qu'occasionnent ces non-remplacements d'enseignants absents dans les écoles et l'impact que cela a sur la santé des personnels qui s'épuisent et en ont assez.

Il s'agit pour nos collègues de demander aux parents de garder leur enfant en cas de non remplacement :

- en cas d'absence prévisible parce que l'accueil incombe à votre responsabilité,

- en cas d'absence imprévisible au-delà de la première journée. Le SE-UNSA estime au regard de la loi de 2008, que l'absence perd son caractère imprévisible, vos services en ayant été avisés. De fait, l'équipe pédagogique n'a plus à assumer l'accueil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur d'académie, l'expression de mes sentiments respectueux.

Franck Delétraz
Secrétaire départemental

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Franck Delétraz', with a large, sweeping flourish underneath.